

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-deux du mois de juin à dix- huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Benoit DHORDAIN, Maire.

Étaient présents : M. DHORDAIN Benoit, Mme RIBEIRO Maria, M. CAVRO Guy, M. LESNES Jean-Nestor, M. MAISON François, Mme CORBIER Blandine, M. MAURAGE François-Xavier.

Absents excusés : M. LEMOINE Jean-Paul, M. BACQUET Cédric, M. MAZURET Clément, M. LEFEBVRE Jordan, M. DELEPLANQUE Benoit, M. Petiot Gerald

Secrétaire de séance : Mme RIBEIRO Maria.

Ayant donné pouvoir écrit, conformément à l'Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : M. Petiot Gérald à M. DHORDAIN Benoit.

1) **Clôture des régies cantine et garderie**

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la suppression de la régie pour la vente et l'encaissement de tickets de garderie scolaire. Cette suppression prendra effet dès le 15 juillet 2017.

2) **SIDEC : RODP**

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le montant de la redevance pour l'occupation PROVISoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité en fonction du mode de calcul prévu au décret susvisé, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire.

3) **Amendes de police répartition 2016**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la répartition 2016 des amendes de police pour l'installation de chicanes de ralentissement sur la RD 157 et dans la rue Arthur Covlet_ et à signer tous les documents afférents au bon déroulement de cette demande.

4) **Convention feux**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à

signer la convention ainsi que les avenants pouvant en découler avec le Département suite à la pose de deux feux tricolores intelligents et à leur entretien ultérieur sur la Route Départementale 157 dite « rue de la Croisette » entre les PR 6+0697 et 6+0707.

5) **PLU : Présentation du PADD (Plan d'aménagement et de développement durable)**

Suite à l'élaboration du PLU de Cauroir, Monsieur Hermant, Président du SIATUB, a présenté le PADD qui définit les orientations du projet d'urbanisme. Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le PADD de Cauroir.

Questions diverses

Compte rendu de la journée citoyenne et remerciements.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a déposé une plainte pour vandalisme concernant le grillage de l'école.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que pour des raisons calendaires l'inauguration du plateau multisports initialement prévue le 13 juillet est repoussée à une date ultérieure.

Fin de séance à 21h30.